



# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
 six mois, 14  
 un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abouvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIÈRE et C<sup>o</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE, BULLIÈRE et C<sup>o</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 2 AVRIL 1868.

BULLETIN

On avait pu penser que s'en était fait de la nationalité polonaise. Un ukase récent l'avait rayée de la carte de l'Europe : pas un cri, pas une protestation ne s'était élevée et il semblait que l'Europe, habituée désormais à toutes les iniquités, devait considérer froidement ce nouvel attentat contre le droit et le respect des traités. Mais voici qu'aujourd'hui on parle — bien timidement il est vrai — d'une protestation diplomatique qui serait faite de concert entre la France et l'Autriche contre les dernières décisions du gouvernement russe. Le voyage à Berlin du prince Napoléon aurait même eu pour but de sonder à ce sujet les intentions du gouvernement prussien, mais celui-ci paraît d'accord avec le cabinet de Saint-Petersbourg, ce qui n'a rien de surprenant.

Si nous considérons comme fondées les rumeurs mises en circulation, est-il admissible que le gouvernement français veuille s'exposer une fois encore à l'échec qui lui fut infligé en 1863 par le prince Gortschakoff, dans certaine note insolente dont on a conservé le souvenir ? Certes non ; et il faut bien reconnaître que si l'Empereur Napoléon soulève la question polonaise ce n'est pas dans un but pacifique. Ou la France doit garder le silence, ou elle doit être prête à appuyer par les armes ses tardives protestations.

Mais tout en entretenant nos lecteurs de ces rumeurs fort répandues et qu'autorise malheureusement jusqu'à un certain point, la politique indécise et vacillante du second empire, nous ne saurions trop les engager à ne pas concevoir des craintes peut-être chimériques.

De la Pologne à l'Irlande, la transition est facile. La discussion relative à l'église anglicane de l'Île-Sœur continue au parlement anglais sans incident remarquable. Les discours les plus importants prononcés dans la seconde séance sont ceux de

M. Hardy pour le ministère et de M. Bright pour l'opposition. M. Bright a demandé un grand acte de réconciliation. Les ultrac-conservateurs, sans en contester absolument la justice, le croient inopportun. On croit que la délibération sera close samedi prochain. Il est à remarquer que M. Disraeli s'est, jusqu'à présent, abstenue d'y prendre part. Une correspondance de Londres dit que la foule assiège les alentours du Parlement ; elle stationne aux portes et quand elle reconnaît les principaux orateurs, elle applaudit.

Les avis de Transtein en Bavière, sont rassurants ; les meneurs et les plus mutins parmi les perturbateurs ont été arrêtés. On a pris aussi des mesures de précaution pour qu'il ne se reproduise pas de désordres semblables dans les localités voisines. Les communes devront répondre des dommages causés par les gens qui leur appartiennent ; les perturbateurs eux-mêmes sont passibles de 4 à 8 ans de maison de correction.

Plusieurs dépêches de Rome constatent que Sa Sainteté Pie IX, légèrement indisposé ces jours derniers, est complètement rétabli. Les réceptions du Vatican ont repris, dès mardi, comme d'habitude.

J. REBOUX.

L'Indépendance belge publie la dépêche suivante datée de Charleroi :

« La journée d'hier a été tranquille en apparence, mais une agitation sourde persiste.

« Les travaux ont été abandonnés sur divers points où l'on travaillait hier encore.

« Il a été constaté que de l'argent avait été distribué aux agitateurs. Cet argent a été refusé par les ouvriers du Gouffre, mais il a été accepté par ceux du Baulet.

« Le parquet poursuit activement l'instruction commencée. »

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix,

Paris, 1<sup>er</sup> avril.

Le *Moniteur* ne parle pas de modifications ministérielles et le *Constitutionnel* confirme ce que l'on savait de l'ajourne-

ment des élections générales. Toutefois, le *Constitutionnel* nous semble s'avancer beaucoup quand il dit qu'il n'y aura pas d'élections cette année et que la législature actuelle accomplira jusqu'au bout son mandat. On ne peut prévoir les choses de si loin : la seule chose certaine et acquise, c'est que la session ne sera close qu'après le vote des lois de finances ; la session suivra son cours ordinaire.

Quant aux modifications ministérielles, elles seraient seulement journalières et il est possible que M. Duruy soit remplacé demain par M. de Parieu, aussi bien qu'il peut l'être dans un mois ou deux ou même plus tard. On raconte tant d'histoires à ce sujet que c'est à s'y perdre. La *Patrie*, hier soir, démentait la retraite de M. Duruy ; mais des indiscrets ont répété que M. Duruy fils avait été vu aux bureaux du journal de la rue du Croissant, de sorte que le démenti de la *Patrie* n'aurait qu'une médiocre valeur.

La rentrée de M. Drouyn de Lhuys au ministère des affaires étrangères, que l'on croit très prochaine, accentuerait la politique française à l'égard de la Prusse dans un sens moins conciliant sinon favorable ; mais cela est connu depuis longtemps.

Vous savez qu'on avait accueilli avec incrédulité le bruit relatif à des négociations conduites par le prince Napoléon au sujet de la Pologne. Eh bien ! je dois vous dire que l'on avait eu quelque peu tort. Vous savez qu'après la dernière insurrection de Pologne, des négociations furent entamées avec la Russie par la France, l'Angleterre et l'Autriche ; vous vous rappelez leur résultat et la défection de l'Autriche. Les négociations auraient été reprises récemment, et le prince Napoléon serait allé à Berlin pour essayer d'aider la Prusse à agir de concert avec la France, l'Angleterre et l'Autriche afin de reconstituer un royaume de Pologne. Jusqu'à quel point la mission du prince a échoué ou réussi, c'est ce que je ne saurais vous dire. Mais il faut vous rappeler que l'Empereur, à plusieurs reprises, a considéré comme un des titres de gloire de sa politique et comme un des mérites de la nation française d'avoir osé faire la guerre pour une idée. Or, j'entends dire, et en cela je ne suis qu'un écho, que la réélection de la Pologne sera l'idée pour laquelle se fera la guerre, si la guerre se fait, que ce serait une idée populaire, et que le triomphe de cette idée assurerait le maintien de l'équilibre européen à profondément troublé par l'extension de la Prusse. Traitez tout cela de chimères, si

bon vous semble ; mais ce sont les chimères dont on s'entretient dans le monde officiel, et vous en entendrez peut-être parler autrement avant peu.

On dément aujourd'hui de la manière la plus formelle le bruit d'une maladie grave du Saint-Père.

Sans doute une volonté supérieure a empêché de réprimer avec une rigoureuse sévérité les délits commis sur divers points à propos de l'organisation de la garde mobile ; c'est ainsi que le chant de la *Marseillaise* n'a provoqué nulle part l'intervention de la force armée. Tous les esprits modérés ont su gré au gouvernement de cette attitude que blament quelques ultra-conservateurs.

Le *Charivari* dédie ce matin une nouvelle caricature à M. de Guilloutet ; il représente une réunion du grand monde qui se tient sur la place publique, avec cette légende : « La vie privée étant murée, la baronne de C... donne ses soirées sur la place publique, afin d'avoir un compte-rendu dans les journaux. »

Mlle A. Patti quêtait à St-Eustache en même temps que Mme de Metternich dans une cérémonie à laquelle assistait l'Impératrice. C'est probablement à ce propos qu'on a fait courir le bruit que le mariage de la diva avec M. de Caux était arrangé.

On avait annoncé que, en vertu d'une décision récente, les artistes de la Comédie Française ne pourraient aller jouer dans des salons particuliers. Samedi, Mme Favart et Delaunay jouaient chez le duc de Mouchy. Donc, ou bien la décision n'a pas été prise, ou bien on peut la violer pour les ducs et les duchesses.

Le 25 avril aura lieu le grand bal donné à l'Opéra au profit de la Société internationale de secours.

On me montrait tantôt à la Bourse un spéculateur qui venait de perdre 12,000 fr. pour avoir cru à une nouvelle fausseté qu'un ami lui avait communiqué. C'est un poisson d'avril désagréable à avaler.

On dit que M. Lebey, directeur de la *Patrie* se présentera à la députation dans la Haute-Saône avec l'appui de l'administration.

M. Er. Dréolle vient de faire un court voyage dans la Gironde pour y jeter les bases de sa candidature. On dit déjà que dans la circonscription nouvellement créée il n'y aurait pas plus de 3 ou 4,000 voix acquises au duc de Cazès et que le reste est assuré au candidat officiel. Nous verrons bien.

Ch. CAHOT.

On écrit de Paris, 31 mars, au *Progrès du Nord* :

On est convenu d'ajourner au lendemain des fêtes de Pâques toutes les grandes choses de la politique courante. Presque tous les membres du Corps législatif sont partis pour les départements afin d'y prendre leurs vacances. Ces vingt jours de répit seront donc une sorte de point d'arrêt pour la plupart des questions. Le Sénat aussi renvoie jusqu'au lendemain des fêtes les thèmes de son ordre du jour lequel est fort chargé. — Que fera-t-on, en attendant ? — Rien ; on se contentera d'attendre.

On se remet à parler du fameux emprunt de 440 millions, que M. Magne, ministre des finances, avait présenté d'abord comme un objet d'urgence et qui va être renvoyé, assure-t-on, au 15 mai prochain. Pourquoi au 15 mai ? Ceux qui écoutent aux portes prétendent que c'est afin de pouvoir faire doubler le chiffre de l'emprunt en question. — Mais je doute que ce soit exact. Je crois que la somme que l'on demandera au crédit public ne dépassera pas celle qu'on a d'abord indiquée. — Je ne connais pas la raison réelle de ce long délai ; tout ce que je sais, c'est que ces remises et ces retards nuisent beaucoup aux intérêts généraux du commerce et de l'industrie.

Du reste, n'était l'arrivée du printemps, Paris aurait assez l'air d'un corps sans âme. On est toujours sous le coup d'une vague inquiétude et cela sans pouvoir préciser quelle chose on redoute. Il y a donc une malaise moral fort évident. — Est-ce, comme on le prétend, la conséquence de l'état précaire où sont les affaires ? On ne prévoit pas que l'équilibre européen puisse être dérangé par aucune secousse. Il n'y a aucune agitation sérieuse à l'intérieur. Tout sourit au gouvernement. D'où viennent donc les noirs soucis qui chargent le front de ses amis ?

On craignait que la loi sur la garde mobile ne fût mal acceptée par des agglomérations provinciales, habituées à une autre méthode militaire. Il y a eu deux ou trois échouffourées tout-à-fait insignifiantes, à Toulouse, à Bordeaux, à Montauban, à Nérondes, et rien de plus. Le tout s'est borné à des tentatives d'enfants. Qu'est-ce que c'est que ça sur l'ensemble du pays ? On peut donc poser en fait que le pouvoir actuel ne rencontre d'obstacle en rien ni pour rien. Au reste, il paraît comprendre cette vérité, tout le premier, puisqu'il a publié dans le *Moniteur* le règlement de la nouvelle milice et les tableaux qui s'y rapportent. C'est dire très nettement au

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 3 AVRIL 1868.

- 21 -

### LE CAPITAINE DES ARCHERS

VIII

LA BASTILLE SAINT-ANTOINE

(Suite et fin — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX, du 1<sup>er</sup> avril.)

Tout à coup, un homme du peuple s'avance, messire Jacques se redresse et reçoit un coup d'une masse de fer que l'épée de Raoul fut impuissante à parer ; le vieillard tombe étourdi, ensanglanté.

— Malédiction ! vocifère d'Herbignières, ivre de vengeance.

Et d'un coup d'épée il ouvre la tête de ce nouvel agresseur ; il en surgit un autre qui atteint messire Jacques dans la poitrine avant qu'il ait pu se relever :

Reproduction interdite. — Correspondance littéraire M<sup>o</sup> Favre.

puis un troisième qui lui porte à la tête un coup mortel. D'Herbignières entend le râle agonisant du malheureux qu'il lui a été impossible de sauver !

Alors sa fureur est au comble ; il s'élançait au plus fort de la mêlée : son épée s'y brise ; il frappe avec le tronçon, et mêle ses cris aux hurlements de la foule ; enfin, il vient rouler presque fou de rage aux pieds de Pepin des Essarts.

— Avez-vous perdu le sens, messire chevalier, que vous frappez sur les amis du roi ? lui dit le noble gentilhomme en le couvrant de son corps.

Sans ces paroles, Raoul était perdu. Elles arrêtaient dix glaives prêts à le frapper.

La boucherie était terminée ; il ne restait plus un seul des partisans du prévôt ; la plupart avaient été massacrés, et il se trouvait que Joceran de Mascon, le trésorier du roi de Navarre était parvenu à se sauver.

D'Herbignières s'était relevé et se trouvait déjà seul depuis quelque temps.

Il voulut se retirer à l'écart ; il ne tenait nullement à suivre le triomphant cortège.

Le chevalier se retira donc et alla s'asseoir sur le rebord du fossé qui entourait le bastion ; il lui semblait qu'il avait besoin de repos ; mais, bientôt, il s'aperçut que son sang coulait en abondance par plusieurs blessures.

Le pauvre capitaine était étourdi ; la raison lui manquait.

Peu à peu le calme se fit autour de lui. Raoul se leva, non sans peine, et revint vers le point où avait combattu toute la multitude.

chés sur le sol. Raoul chercha au milieu de tous ces corps ; il voulait retrouver Jacques des Armeries et s'assurer s'il était réellement mort.

Le chevalier cherchait toujours ; il vit enfin une tête ensanglantée, défigurée, qui se soulevait avec peine.

— Est-ce vous, messire des Armeries ? demanda d'Herbignières en s'approchant plus près.

— C'est moi, murmura une voix éteinte.

Messire Jacques était méconnaissable ; il avait la tête fracassée, sa figure lui formait comme un masque hideux.

Raoul voulut se pencher vers le malheureux blessé pour saisir ses paroles ; mais il s'affaiblissait lui-même etomba sur le sol.

— Ah ! dit-il avec désespoir, je devais vous sauver... et je ne puis pas même vous secourir et vous empêcher de mourir !

— Il serait trop tard... chevalier, répondit le mourant d'une voix faible. Je ne sais comment je vis encore...

— Cependant... il y a de l'eau dans le fossé... je vais en aller prendre et vous laver vos blessures.

Le capitaine voulut se lever ; mais Jacques des Armeries étendit vers lui sa main défaillante et le retint.

— C'est inutile, dit-il.

— Quoi ! vous voulez mourir ?

— Vous voyez bien... chevalier... qu'il le faut.

— Il le faut !

— Quel secours pouvons-nous espérer ?

— Mais je vous dis, moi, qu'il vous faut vivre... Messire, vous n'êtes pas aussi

gravement blessé que je le croyais... la poitrine...

— Oh ! la poitrine est un criblé... N'importe !... soulevez-vous, traînons-nous ensemble vers le fossé... de l'eau ! oh ! de l'eau peut nous sauver !

— Vous croyez que nous pouvons vivre ? — Certainement. Courage !

Raoul se releva. Messire Jacques le regarda avec angoisse.

— Me quittez-vous ? lui demanda-t-il. — Non... je veux que vous veniez avec moi... dans le fossé.

Le jeune homme essaya de soulever le vieillard. Celui-ci fit un effort ; il était debout !

Le chevalier, quoique affaibli, était bien moins dangereusement atteint que messire des Armeries.

— Appuyez-vous sur moi, messire, dit-il au blessé.

De dernier avait grand besoin d'un soutien ; pauvre soutien du reste, car Raoul broncha plus d'une fois en route.

Enfin on arriva au fossé. Le capitaine avait jeté les yeux autour de lui dans l'espérance de voir arriver quelque secours ; mais les environs étaient déserts.

— Asseyez-vous sur l'herbe du fossé, dit d'Herbignières.

Il aida le vieillard à s'asseoir.

Alors, retirant son pourpoint de velours, il le laissa traîner dans l'eau fangeuse du fossé. Quand il fut bien imbibé, il le ramena à lui.

— J'ai soif, dit Jacques, laissez-moi me désaltérer.

Il saisit un côté du pourpoint et le pressa avec avidité contre ses lèvres ; il se sentait un peu rafraîchi.

— Laissez-moi maintenant, lui dit le

chevalier, lavez un peu vos blessures. Raoul pressa sur le front du patient son pourpoint pénétré d'eau ; puis il essaya aussi légèrement qu'il put.

— Oh ! vous me faites souffrir à mourir le vieillard... Raoul interrompit son pansement.

— Ah ! je saigne encore ! dit Jacques ; arrêtez, tout mon sang va sortir de mon corps.

Le chevalier essaya d'envelopper la tête du vieillard pour empêcher le sang de couler ; mais il s'épuisait lui-même dans ces continuels mouvements.

Tout à coup Jacques rejeta le pourpoint loin de lui.

— Vous voyez bien qu'il faut que je meure, dit-il avec désespoir.

Le capitaine ne savait plus ce qu'il devait faire ou dire.

— Oh ! cette fraîcheur me fait du bien ! dit-il avec un soupir de satisfaction. Messire Raoul... penchez-vous près de moi, je veux vous parler...

Le chevalier s'étendit sur l'herbe, dans la même position que Jacques.

— Je crois bien que je ne reviendrai pas à la vie... dit celui-ci avec assez de calme ; mais vous... vous êtes jeune, vous vivez ! Vous m'entendez ?

— Oui, messire, je vous entends. — Vous aimez Hermance, n'est-ce pas ? — Ah ! quels souvenirs venez-vous rappeler !

— C'est que je l'aime aussi, moi ! et que si vous devenez son mari... je veux. Ah ! promettez-moi de l'aimer comme elle le mérite... J'étoffe... Raoul...

Le vieillard poussa un sourd gémissement ; il avait perdu connaissance.

Au moment de s'arracher à ces lieux